



# Ébéniste

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et encadrement ébéniste

**Prix:** 325 euros par an

**Durée:** 2 ans

**Pratique en entreprise obligatoire**

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

## Formations adultes

### Description

#### Pour les amoureux du bois et du style

Vous concevez, fabriquez, reproduisez ou réparez des meubles ou accessoires en bois et/ou en produits dérivés.

Lors de la fabrication, vous effectuez vous-même les différentes étapes : étude et traçage des plans, débitage du bois, assemblage, montage et finition.

Vous travaillez principalement sur des pièces uniques ou en série limitée qu'elles soient de styles anciens ou contemporains.

Votre but est de fournir un produit de qualité, esthétique, correspondant au style ou à l'époque et répondant aux exigences de votre client.

## Journée type

Pour commencer vous réalisez les plans en incluant tous les détails de la fabrication et de la décoration.

Si la pièce est ancienne et le nécessite, vous effectuez un travail de recherche historique et une étude des matériaux.

Puis vous choisissez l'essence de bois la plus adéquate. Vous la travaillez, la découpez et rabotez les différentes pièces. Pour cela, vous utilisez des machines à bois et divers types d'outillages manuels.

Ensuite vous assemblez ces pièces et réalisez les finitions. Après avoir poncé soigneusement le meuble, vous appliquez les patines, peintures, vernis, cires ou dorures en respectant les temps de séchage.

## Débouchés

**Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Ouvrir votre propre atelier d'ébénisterie
- Travailler comme artisan dans une entreprise, une manufacture, un organisme culturel ou du patrimoine...
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'ébénisterie

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être ébéniste ?**

Vous devez avoir le sens de l'observation, être résistant, adroit et respectueux des règles de sécurité.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer votre souci de la qualité, votre sens de la précision et du commerce et aurez acquis des compétences en gestion.

## Détails sur la formation

### Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1<sup>ère</sup> année : jeudi (9h30 à 17h00)
- 2<sup>ème</sup> année : à préciser

## Programme

### **1<sup>ère</sup> chef d'entreprise**

- Organisation du chantier – travaux en hauteur (12h)
- Analyse, préparation et communication (44h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Style (48h)
- UAA 1 : Réaliser un cadre avec assemblage de base sans profilage (64h)
- UAA 2 : Usiner sur machine à commande numérique (12h)
- UAA 3 : Réaliser un cadre profilé avec assemblage de base (64h)

### **2<sup>ème</sup> chef d'entreprise**

- Bordereau des bois et autres matériaux (12h)
- Conception assistée par ordinateur (24h)
- Gestion de projets – Conception d’ouvrages d’ébénisterie – Styles (32h)
- UAA4 : Concevoir et réaliser un bâti de meubles en bois massif et un caisson en panneaux (64h)
- UAA 5 : Concevoir, réaliser et poser des parties mobiles de meubles (72h)
- UAA 6 : Concevoir et réaliser les décors (52h)
- UAA 7 : Réaliser les finitions (16h)

## Organisation de la formation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d’un stage non rémunéré avec le nombre d’heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l’impossibilité de répondre à l’une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'auditeur se voit délivrer un diplôme de coordination et encadrement "Ebéniste" (COEN).